



La fibre dans 80% des communes des Deux-Sèvres et de la Vienne en 2023

mercredi 31 mars 2021, par [lpe](#)

Ce mardi à Poitiers, a eu lieu la signature officielle de la convention de projet local de déploiements FttH (fibre) sur les territoires des Deux-Sèvres et de la Vienne avec Orange. L'opérateur s'engage à couvrir les deux départements à l'horizon 2025.

Dans le cadre de cet accord, Orange s'engage à déployer 193.342 prises en fibre optique, sur ses fonds propres, d'ici fin 2025. Cela représente 449 communes majoritairement de moins de 3000 habitants du Poitou (dont, par exemple, Puihardy en Deux-Sèvres ou Lauthiers en Vienne, respectivement 59 et 68 habitants).

Cette implication d'Orange dans les territoires les plus ruraux permettra d'accélérer le déploiement de la fibre optique pour **une couverture à 80% des départements d'ici 2023 et une couverture totale d'ici 2025**.

Après des études lancées en fin d'année 2020, les travaux vont débuter en avril. Les premières armoires optiques vont être installées d'ici mi-2021. Les premiers logements seront éligibles à la fibre optique en automne.

Un accord conjoint de deux départements inédit en France

Instauré par l'État dans le cadre du **Plan France Très Haut Débit**, l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL) a permis aux collectivités territoriales de solliciter des investissements privés d'opérateurs afin d'accélérer la couverture numérique des zones d'initiative publique de leur territoire.

Pour la 1^{re} fois en France deux Départements, la Vienne et les Deux-Sèvres, se sont unis et ont conclu un accord avec l'opérateur Orange, approuvé par le Gouvernement en août 2020.

Cet accord donne ainsi un nouveau coup d'accélérateur au déploiement du très haut débit, notamment en zone rurale, alors que **les agglomérations de Poitiers, Châtelleraut et Niort font déjà l'objet d'un déploiement de la fibre optique par Orange sur fonds propres** (Zone AMII - Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement).

Depuis avril 2019, Poitou Numérique (groupement de commandes qui réunit Deux-Sèvres Numérique et Vienne Numérique) a engagé le déploiement de la fibre optique dans le cadre de son Réseau d'initiative publique (RIP). Il concerne les 20 communes les plus densément peuplées du Poitou et 360 sites prioritaires tels que les zones industrielles, artisanales ou agricoles, les établissements de santé ou d'enseignement et les sites touristiques (soit au total 87.500 logements). Le coût du chantier pour les deux collectivités est de 124 millions d'euros.

Quelques chiffres clés :

- 442.776 prises fibre optique à déployer au total pour couvrir la totalité des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres :

- 193.342 prises déployées par Orange dans le cadre de l'AMEL, d'ici 2025 (101.933 en Vienne et 91.409 en Deux-Sèvres)

- 161.933 prises déployées par Orange sur la zone AMII, d'ici 2022 (106.329 en Vienne et 55.604 en Deux-Sèvres)
- 87.501 prises déployées par Poitou Numérique sur le RIP d'ici 2021 (34.687 en Vienne et 52.814 en Deux-Sèvres)
- 100% des logements éligibles à la fibre d'ici 2025

A propos d'Orange : Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42 milliards d'euros et 147.000 salariés au 31 décembre 2019, dont 87.000 en France. Le Groupe servait 266 millions de clients au 31 décembre 2019, dont 207 millions de clients mobile, 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

www.orange.com

A propos de Poitou Numérique : Poitou Numérique est un réseau d'initiative publique créé en 2017. Il réunit le Syndiat Mixte Ouvert (SMO) Deux-Sèvres Numérique et la Régie Vienne Numérique pour mutualiser les objectifs, les moyens et les dépenses d'exploitation à l'échelle de deux territoires départementaux afin d'être plus fort et de porter un projet de plus grande ampleur. Ce programme est issu des Schémas d'aménagement Numérique des Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne qui accompagnent techniquement et financièrement le projet avec le concours des EPCI, de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Entre 2019 et 2021, 87.500 logements seront raccordés à la fibre sur 20 communes les plus densément peuplées du Poitou - hors les zones Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement dans les agglomérations de Poitiers, Châtelleraut et Niort - ainsi que 360 sites prioritaires tels que les zones industrielles, artisanales ou agricoles, les établissements de santé ou d'enseignement, les sites touristiques.